



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301316 - Plateau du Lizon

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4301316	1.3 Appellation du site Plateau du Lizon
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 24/06/2014	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 03/12/2014

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 30/07/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030992186>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,79056°

Latitude : 46,43333°

2.2 Superficie totale

2076 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39184	CROZETS (LES)
39186	CUTTURA
39286	LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE
39293	LESCHERES
39333	MOIRANS-EN-MONTAGNE
39440	PRATZ
39453	RAVILLOLES
39478	SAINT-CLAUDE
39491	SAINT-LUPICIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent-activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,2 (0,01 %)		P	B	C	A	A
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion</i>		0,2 (0,01 %)		P	A	C	A	A
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,2 (0,01 %)		P	B	C	B	B
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyssso-Sedion albi</i>	X	0,2 (0,01 %)		P	C	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumissement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		39,44 (1,9 %)		M	A	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		14,32 (0,69 %)		M	C	C	B	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>		17,43 (0,84 %)		M	B	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		51,27 (2,47 %)		M	B	C	A	A
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		2,49 (0,12 %)		M	B	C	B	B
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	2,9 (0,14 %)		M	C	C	B	B
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		6,85 (0,33 %)		M	B	C	A	B
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		0,62 (0,03 %)		P	C	C	B	C
8120		0,2		P	B	C	B	B



Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)			(0,01 %)						
	8160 Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	X	0,2 (0,01 %)		P	C	C	B	B
	8210 Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		2,49 (0,12 %)		P	C	C	C	C
	91D0 Tourbières boisées	X	4,98 (0,24 %)		M	C	C	B	B
	91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X	1,03 (0,05 %)		M	D			
	9130 Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>		115,01 (5,54 %)		M	B	C	A	A
	9150 Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>		6,22 (0,3 %)		M	B	C	A	A
	9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X	0,2 (0,01 %)		P	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1361	Lynx lynx	p	0	2	i	P	M	C	B	C	B
P	6216	Hamatocaulis vernicosus	p	1	1	localités	P	M	D			
P	1902	Cypripedium calceolus	p	70	90	i	R	G	C	C	C	B
P	1903	Liparis loeselii	p	23	23	i	R	G	C	B	C	B
I	1044	Coenagrion mercuriale	p	2	3	i	P	M	D			
I	1065	Euphydryas aurinia	p	22	2	localités	R	G	C	B	C	B



I	1092	Austropotamobius pallipes	p	1	20	i	R	DD	C	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus	p	20	50	i	P	G	C	C	A	B
A	1193	Bombina variegata	p	20	30	i	P	G	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative ».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C
A		Alytes obstetricans			i	P	X				X	
A		Rana esculenta			i	P		X	X			
A		Rana temporaria			i	P		X	X		X	
I		Lopinga achine			i	P	X				X	X
I		Parnassius apollo			i	P	X				X	X
I		Maculinea rebeli			i	P						X
M		Myotis nattereri			i	P	X				X	X
M		Myotis daubentoni			i	P	X				X	
M		Felis silvestris			i	P	X				X	
P		Carex cespitosa			i	P			X			



P		Dactylorhiza incarnata			i	P			X			
P		Fritillaria meleagris			i	P						X
P		Gentiana lutea			i	P		X				X
P		Herminium monorchis			i	P			X			X
R		Lacerta agilis			i	P	X				X	
R		Lacerta viridis			i	P	X				X	
R		Podarcis muralis			i	P	X				X	
R		Hierophis viridiflavus			i	P	X				X	
R		Coronella austriaca			i	P	X				X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	9 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	8 %
N14 : Prairies améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %
N19 : Forêts mixtes	61 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité : La commune de Saint-Lupicin a acquis la mare de la Grande Seigne et de ses alentours à 90% afin d'y mettre en place une préservation réglementaire (un projet de réserve naturelle régionale est envisagé). Pour le reste, les propriétaires ne souhaitent pas vendre. Toutefois, l'exploitant agricole qui entretient les parcelles à proximité immédiate de la mare est sensibilisé à la problématique de préservation du Triton crêté.

Le Parc naturel régional du Haut-Jura a déposé début 2012 un dossier de contrat Natura 2000 pour la mise en défens de la mare, il ne manque plus que les financements. Par souci de cohérence, l'éleveur devrait solliciter en 2013 une MAET Prairies humides. Le coteau qui fait face à la mare et renforce la qualité écologique de ce complexe doit faire l'objet d'un dépôt de contrat Natura 2000 en cette année 2012, une exploitante de caprins s'installant sur le territoire communal et utilisant ces terrains à la suite des travaux permis par le contrat Natura 2000.

La maîtrise de la qualité des eaux est indispensable aussi bien pour les cours d'eau et mares que pour les zones humides. Certaines zones humides du site ont été perturbées et peuvent encore être l'objet de travaux. Il conviendra d'être vigilant sur les pratiques associées à ces zones humides et notamment au niveau de la Tourbière de la Montagne.

Aucune préservation de la Combe du Grand Essart n'est actuellement engagée bien qu'elle présente un enjeu patrimonial très élevé. Une politique de maîtrise d'usage couplée à une protection de type arrêté de biotope pourrait être étudiée, suivie d'actions de gestion visant à rouvrir le marais relativement enrichi.

4.2 Qualité et importance

4.2.1. Plateau du Lizon

La haute-chaîne occupe la partie orientale et la plus élevée du Jura. Elle se caractérise par une succession de crêtes et de dépressions qui s'étirent dans l'axe du massif. C'est le domaine du Jura plissé, aux formes si caractéristiques qu'elles ont servi de références pour qualifier ce type de relief. Anticlinaux (ondulations convexes vers le ciel) et synclinaux (ondulations concaves) se succèdent de façon rythmique, s'étirant parallèlement les uns aux autres.

Le val de Saint-Lupicin, appelé aussi val du Lizon, est un grand synclinal datant du Crétacé. Lors du plissement, les couches les plus récentes ont glissé sur les flancs de l'anticlinal adjacent et se sont reployées au fond du val de Saint-Lupicin. Les géologues emploient le terme de collapse-structure pour désigner ce type de phénomène.

Logée dans un petit repli anticlinal issu de ce glissement, la mare de la Grande Seigne repose sur des dépôts glaciaires imperméables.



Alimentée exclusivement par les eaux de pluie, la mare est soumise à des variations de niveau importantes (2 m) entre la période de hautes eaux et le quasi assèchement en période estivale, interdisant la présence prolongée de poissons.

Cette absence de prédateurs, la relative importance de la masse d'eau et la présence de nombreux tourradons de carex (ou laïches) font de la mare de la Grande Seigne un milieu très favorable où les amphibiens se reproduisent en grand nombre. Le site abrite ainsi 15 espèces d'amphibiens et reptiles, dont 12 strictement protégées au niveau national.

Concernant les amphibiens anoures*, à côté des trois espèces classiques : grenouille verte, grenouille rousse et crapaud commun, on trouve l'alyte accoucheur qui profite de la présence d'abris pierreux à proximité (murs de pierres sèches en particulier).

Les amphibiens urodèles se distinguent surtout par la présence d'une importante population de tritons (la plus importante de Franche-Comté), en particulier de triton crêté. Cette espèce semble rencontrer ici des conditions optimales pour son développement : une vaste surface en eau (10 ares), ensoleillée, de profondeur favorable, sans faune piscicole prédatrice, avec une flore aquatique bien disséminée (touffes ou tourradons de laïche des marais) ménageant ainsi des abris et un réseau de zones aquatiques bien dégagées (propices à la recherche de proies et à la constitution des couples lors des parades nuptiales).

Le triton crêté subit un déclin important dans divers pays européens et il s'agit probablement de l'une des espèces d'amphibiens qui a le plus diminué en France ces derniers temps. La disparition et la dégradation des mares qui l'abritent en sont les causes principales. En Franche-Comté, le triton crêté est connu dans moins de 30 stations (8 dans le Jura dont 2 au sein du Parc naturel régional du Haut-Jura). L'importance des tourradons de laïche mérite d'être soulignée. Ils confèrent en effet une physionomie très particulière au marais : au cours de l'hiver, les touffes sont très discrètes, le marais ressemblant surtout à un plan d'eau. Au printemps, la physionomie du site change radicalement avec la floraison des laïches : le marais prend alors l'allure d'une véritable cariçaie, où l'on distingue 3 ou 4 mares plus importantes de quelques dizaines de m² chacune. Autour, une multitude de petites mares semblent juxtaposées, séparées par les tourradons de laïches mais néanmoins en communication.

Le plateau dominant le marais est occupés par des pelouses sèches. Là où les dalles de calcaire dur affleurent se développent des groupements plus xérophiles c'est à dire adaptés à des conditions extrêmes d'aridité. La pelouse mésophile* domine, avec ça et là des secteurs de dalles affleurantes. Cette pelouse est malheureusement très envahie par des formations buissonnantes, à base de buis principalement, qui marquent une évolution naturelle vers la forêt.

Le Lizon est marqué par une qualité des eaux optimale et la présence de l'écrevisse à pattes blanches est notée (l'un des rares ruisseaux du massif jurassien).

Enfin, les forêts qui dominent le site constituent un refuge très favorable pour le lynx.

4.2.2. Combe du Grand Essart

Dominée à l'est par la forêt d'Avignon et à l'ouest par le bois de Lésigna, la combe du Grand Essart est bordée par deux crêts qui la dominent de 100 à 200 mètres. Les glaciers quaternaires y ont laissé leur empreinte. En se retirant, ils ont abandonné des placages de très fins dépôts imperméables (appelés débris morainiques) favorisant ainsi l'accumulation et la stagnation des eaux de pluie et de ruissellement. La tourbière du Grand Essart est le témoignage vivant de ce phénomène.

Une tourbière est un biotope spécialisé qui engendre un écosystème particulier. Son microclimat a permis le développement d'espèces boréo-arctiques (espèces des régions nordiques de l'Europe). Les tourbières sont d'importants réservoirs hydriques et jouent avec les marais qui les accompagnent un rôle régulateur dans la circulation complexe des eaux superficielles et souterraines de la région.

Dans le Massif du Jura, en altitude, les facteurs climatiques sont propices à l'installation de tourbières (forte pluviométrie, basses températures et absence de périodes sèches de longue durée). La genèse d'une tourbière y est datée de plus de 10 000 ans. A l'origine, les glaciers se sont retirés de la région et ont laissé place à des cuvettes imperméabilisées remplies d'eau. Progressivement ces plans d'eau se sont comblés et ont favorisé la formation de bas-marais alcalins il y a 6 000 ans. Le développement d'un réseau karstique et la proximité de dolines permettant l'évacuation des eaux de ruissellement, induisent la création, au sein du bas-marais alcalin, d'îlots soustraits à l'influence des eaux carbonatées. Ces îlots, sous l'influence d'un climat froid, sont alors alimentés uniquement par les précipitations abondantes.

Un milieu acide s'établit progressivement. La végétation se spécialise alors avec installation de sphaignes qui constituent de vastes coussins bombés. Leur croissance en dôme et en cercles concentriques crée un ensemble qui s'épaissit et s'élargit progressivement en tourbière bombée ou haut-marais acide qui finit par évoluer jusqu'au stade climacique : assèchement, installation des éricacées et quelques fois du pin à crochets. Il est rare que cette tourbière colonise tout le bas-marais alcalin, on parle alors de tourbière mixte. Un marais de transition très humide et riche en espèces se développe fréquemment au contact du bas marais alcalin et du haut-marais.



Considérée dans son ensemble, la tourbière de la combe du Grand Essart constitue une unité écologique remarquable ; on y recense en effet une flore exceptionnelle (4 espèces protégées), au sein d'une mosaïque de milieux humides très diversifiés.

L'essentiel de la tourbière du Grand Essart est constitué d'un bas-marais, végétation présentant une flore particulièrement intéressante et riche. Trois espèces protégées sont ici plus ou moins complètement dépendantes de ces structures dynamiques : la grassette commune, le liparis de Loesel et la droséra à feuilles rondes, cette dernière se trouvant plus particulièrement sur les bombements de sphaignes qui émergent du bas-marais.

Le joyau botanique de la combe du Grand Essart est sans conteste le liparis de Loesel, petite orchidée très rare en France (une cinquantaine de localités dont 6 dans le massif jurassien), menacée dans la plupart des pays européens par la disparition de ses biotopes d'élection : les tourbières basses alcalines (tourbières en contact avec l'aquifère, donc non acides et à activité biologique moyenne). Elle se développe plus particulièrement dans les stades pionniers à faible concurrence entre les espèces d'où souvent la nécessité d'un entretien du milieu pour maintenir ces stades initiaux. Le liparis a été notée dans la combe du Grand Essart uniquement dans l'extrême nord du marais, plus humide, où une vingtaine de pieds témoignent de la fragilité de la station.

Si la partie centrale du marais présente un aspect relativement ouvert (menacé toutefois par un envahissement par les roseaux, bouleaux et bourdaines), ses franges sont colonisées par un réseau de saulaies buissonnantes découpant l'espace en une série de compartiments très imbriqués, peuplés de mégaphorbiaies à reine des prés (formation végétale de hautes herbes sur sols humides et riches), de moliniaies, de cariçaies et de roselières. Cette diversification structurelle de la végétation est très favorable à l'avifaune nicheuse.

Certaines parties du marais développent des tremblants tourbeux formés d'une végétation étroitement intriquée (trèfle d'eau, potentille des marais, laïches à ampoules, mousses...) qui forme un véritable tapis flottant, instable et mouvant. La laïche des bourbiers, protégée au plan national, n'y est pas rare. Ces tremblants, plus ou moins atterris, correspondent à d'anciennes fosses d'extraction de la tourbe en cours de cicatrisation naturelle.

L'activité traditionnelle de détournement qui s'est perpétuée dans la combe du Grand Essart jusqu'à la fin des années 1940, explique l'absence de bombements de tourbe, stade mature des tourbières haut-jurassiennes peu perturbées.

Les seuls secteurs encore entretenus correspondent à des prairies humides, fauchées et peu amendées. Elles constituent la frange du marais, principalement à l'ouest, sous la forme d'un étroit liseré régulièrement inondé.

Les boisements correspondent aux groupements végétaux dominés par une strate arborée, spontanée ou plantée. Un liseré plus ou moins discontinu d'épicéa et de bouleau pubescent en mélange occupe la bordure orientale du marais tandis qu'une saulaie dense se développe à l'ouest et constitue l'atterrissement du marais.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		O
M	A08	Fertilisation		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	A03	Fauche de prairies		I
M	A05.01	Elevage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	66 %
Domaine communal	34 %
Domaine de l'état	0 %

4.5 Documentation

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- Biotope. 2009. Etude amphibiens dans 5 sites Natura 2000 du territoire du PNR du Haut Jura
- Ecotope Faune, Flore. 2007. Etude phytosociologique et cartographie des milieux ouverts du Plateau du Lizon
- BESSARD. 2008. Habitats forestiers du site Natura 2000 "Plateau du Lizon". ONF
- VOCCIA. M. 2011. Document d'Objectifs : Plateau du Lizon-FR4301316. PNR Haut-Jura, DREAL, UE.
- Document d'objectifs Tourbière de la Combe du grand Essart. Parc naturel régional du Haut-Jura. Validé en décembre 2002.
- SARDET, E., 2014. Désignation des enjeux entomologiques et mise en évidence de zones d'intérêt pour les Lépidoptères (Rhopalocères et Hétérocères) et Orthoptères sur 3 pelouses sèches ayant fait l'objet ou allant faire l'objet de travaux dans le cadre de contrats Natura 2000 - Sites "Vallées et côtes de la Bienne, du tacon et du Flumen" et "Plateau du Lizon". DREAL-FC, UE, 48 pages + annexes.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	6 %
80	Parc naturel régional	100 %



5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS DE PRESERVATION A ATTEINDRE SUR LE SITE

- garantir les qualités physico-chimique et biologique des eaux
- conserver la mare en l'état
- conserver les pelouses
- conserver la diversité en habitats : pelouses - dalles rocheuses - prairies - fruticées
- conserver la tourbière

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional du Haut-Jura, Maison du Parc du Haut-Jura 29, Le Village F-39310 Lajoux Tel : 03 84 34 12 30 - Fax : 03 84 41 24 01 Email : parc.ht.jura@wanadoo.fr

Adresse :

Courriel : parc.ht.jura@wanadoo.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui Nom : Document d'objectifs : Plateau du Lizon - FR4301316
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1808_Docob_Lizon_version_definitive.pdf
Nom : Document d'objectifs : Plateau du Lizon - FR4301316
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1808_N2000_DOCOB_Cartes_Lizon.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Parc Naturel Régional du Haut-Jura, Maison du Parc du Haut-Jura
29, Le Village F-39310 Lajoux
Tel : 03 84 34 12 39 / 03 84 34 12 52 / 03 84 34 12 53 / 03 84 34 12 28



Fax : 03 84 41 24 01

Email : a-s.vincent@parc-haut-jura.fr, j.barlet@parc-haut-jura.fr, p.durlet@parc-haut-jura.fr, f.bailly-maitre@parc-haut-jura.fr

Docob réalisé